



03045399

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

Déposé au greffe du Tribunal de Commerce
 de
 le 10.04.2003

RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
 à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

1. Inscription:

- ☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique
 _____ n°
- ☐ Registre des groupements d'intérêt économique
 _____ n°
- ☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale
 _____ n°

- ☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés
 _____ n°
- ☐ Registre des sociétés agricoles
 _____ n°

2. Dénomination de la société ou du groupement (telle qu'elle apparaît dans les statuts)

- OURANOS

3. Forme juridique (en entier)

- société privée à responsabilité limitée

4. Siège (rue, numéro, code postal, commune)

- place Roosevelt, 25 à 6180 Courcelles

5. Registre du commerce (siège tribunal + n°)

- CHARLEROI 182033

6. Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national des personnes morales (T.V.A. non assujetti)

- BE 453.501.229

7. Objet de l'acte

- Assemblée Extraordinaire du 07/04/2003

Ordre du jour : nomination d'un gérant

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux annexes du Moniteur belge

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections; il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé; utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages supplémentaires, établies sur papier libre, tant en respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm selon le modèle tenu à la disposition des intéressés au greffe des tribunaux de commerce

Tous les actionnaires étant présents, l'Assemblée Extraordinaire peut valablement délibérer et statuer.

A l'unanimité, il a été décidé de nommer aux fonctions de gérant non rémunéré à dater de ce jour, monsieur MENEGHELLO Claudio demeurant à Marcinelle rue Falleur & Schmidt, 21

Celui-ci accepte ses nouvelles fonctions.
 L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée
 procès-verbal dressé par un gérant.

Grandeur minimum du caractère à respecter:

Direction du Moniteur belge
 Rue de Louvain 40-42
 1000 Bruxelles

Numéro du chèque ou de l'assignation :

Numéro du compte :

Signatures + Nom et qualité

En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page